

CONSEIL DU 24 JUIN 2009

➤ DÉCISIONS DU MAIRE

- ➔ Réalisation d'un prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement des travaux de l'Ilot du Jardin Public. Montant : 277 428 €, durée : 31 ans, échéances annuelles, taux : taux du livret A majoré de 0,60% (soit un taux actuel de 2,35%)
- ➔ Travaux de voirie pour la réfection partielle de la chaussée Routes de Saint-Juéry et de Villefranche : marché passé avec la société Eurovia pour un montant de 11 003,20 €TTC.
- ➔ Mission coordination SPS pour les travaux de l'Ilot du Jardin Public : une seule offre reçue, marché signé avec SARL Conseil Coordination pour un montant de 4 500 €HT.
Le Conseil prend acte de ces décisions et les approuve.

➤ EMPLOI SAISONNIER EN CDD

Comme chaque année, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de créer un emploi d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe non titulaire, sur la base de 35 heures hebdomadaires, en CDD pour la période du 6 au 31 juillet 2009. Mission : entretien des espaces verts. Avis favorable du Conseil.

➤ TARIFS CANTINE ET GARDERIE 2009/2010

Sur proposition de la Commission des finances, les tarifs suivants sont adoptés :

- ➔ **Cantine** : pas de changement, c'est-à-dire :
 - ☞ 3,40 € pour repas enfant,
 - ☞ 2,00 € pour enfant avec panier repas,
 - ☞ 4,80 € pour repas adulte.
- ➔ **Garderie** : 2,55 €/jour (forfait).

➤ RÈGLEMENTS DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

Ils sont légèrement modifiés dans leur rédaction en ce qui concerne les points suivants :

- ➔ **Cantine** : modalités et délais pour réservation et annulation de repas ; rappel de la nécessité de fournir une serviette.
- ➔ **Garderie** : précisions sur les horaires de sortie de classe et la prise en charge des enfants par la garderie dans des délais bien déterminés.

➤ MARCHÉ DE L'ILOT DU JARDIN PUBLIC

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'état du dossier :

- ➔ Le Dossier de Consultation des Entreprises a été établi et l'appel d'offres lancé. L'avis à publication a été expédié le 28 mai 2009 avec une date limite de dépôt des offres le 22 juin.
- ➔ Le marché est divisé en 15 lots. La durée prévue des travaux est de 32 semaines : début fin juillet 2009, réception en février 2010..
- ➔ Il s'agit d'un marché à procédure adaptée avec les critères d'attribution suivants :
 - ☞ Valeur technique de l'offre pour 40%,
 - ☞ Prix des prestations pour 30%,
 - ☞ Moyens humains pour 10%,
 - ☞ Méthodologie pour 10%,
 - ☞ Dispositions de minimisation de l'impact environnemental pour 10%.
- ➔ La commission d'appels d'offres s'est réunie une première fois le 22 juin et une deuxième réunion aura lieu le 1^{er} juillet.

➤ MODIFICATION BUDGÉTAIRE

Concernant la cession gratuite par la SCI Vival de trois parcelles de terrain (le long de la Route d'Albi) pour une superficie totale de 3 ares et 44 centiares, lors de la publication de l'acte notarié une valeur vénale minimale a été fixée à 150 € par le notaire. Il y a donc lieu de prélever 150 € sur le compte 020 (dépenses imprévues) pour les affecter aux comptes 2111-041 et 1328-041 (terrains nus et opérations patrimoniales).
Avis favorable du Conseil.

🔄 QUESTIONS DIVERSES

➔ **Avis public d'appel à la concurrence** (procédure adaptée) pour le marché d'assainissement concernant l'aménagement des postes de refoulement (début des travaux en septembre, durée 2 mois).

➔ **PLU** : réunion avec les personnes publiques associées le 8 juillet 2009 à 15 heures à l'Espace Associatif.

➔ **Travaux** : les travaux de voirie sont terminés, à noter les difficultés de remise en état du Chemin de Flaujou.

➔ **Parcours de santé** : il est en cours de réalisation à la Canaque et sera terminé le 3 juillet.

➔ **Transports** : à partir du 29 juin, mise en place du transport à la demande avec appel 24 heures à l'avance. Par ailleurs, les horaires des transports scolaires pour la rentrée de septembre sont consultables sur le site internet de la C2A.

➔ **Fête du village** : le SDIS a été prévenu pour le feu de la Saint-Jean.

➔ **Conseil d'Ecole : principaux sujets évoqués**

☞ **Arrivée de deux nouveaux enseignants** à la rentrée,

☞ **Soutien scolaire** : organisation identique à celle de l'année écoulée,

☞ **Effectifs en légère baisse** (143 élèves sans les moins de 3 ans).

☞ **Problème des enfants non repris par les parents dans les 10 minutes suivant la sortie des classes,**

☞ **Souhait d'un marquage au sol devant le portail**, dans un souci de sécurité pour les enfants et pour empêcher le stationnement anarchique de certains parents,

☞ **Accueil des moins de 3 ans à la rentrée de septembre** : incertitude à l'heure actuelle.

➔ **SARL les Petits Loups** (structures gonflables pour jeux d'enfants) : après une visite d'un terrain communal Grand'Rue, compte tenu de la proximité des habitations, l'installation pour la période estivale ne semble pas souhaitable.

➔ **Réseau d'Assistantes Maternelles** : information sur le projet de création porté par la C2A.